

**Formation du Vendredi 3 Octobre
de 14 h à 17 h organisée par l'UJA de Nîmes et la FNUJA.**

Thème : « *La Responsabilité des Constructeurs : La réception, la garantie décennale, la garantie de bon fonctionnement, la responsabilité contractuelle de droit commun* ».

Animée par :

Caroline FAVRE de THIERRENS, Avocat au Barreau de Nîmes.

Lieu de formation : *Maison de l'Avocat (2^{ème} étage), 16 Rue Régale, 30000 NIMES.*

Avocat Membre de l'UJA : Gratuit.

Avocat non-Membre de l'UJA : 30 Euros.

Nom :Prénom :Barreau :

Pour vous prévenir en cas d'urgence : vos coordonnées complètes
(téléphone, télécopie, adresse électronique, adresse postale) :

Vos éventuelles questions qui seront transmises à votre Intervenant :

Inscription : Toute inscription (sauf pour les membres de l'UJA) doit être accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'UJA de Nîmes et retournée dans la case Palais de Maître Camille MOUGEL, Trésorière de l'UJA, Case Palais E 106.

► **Contact:** Marie MAZARS : Tél : 04 66 04 07 61 Fax. 04 66 04 07 60

► **Sur le Web :** <http://www.fnuja.com/ujanimes/>